MUTUALITÉ FRANÇAISE

COMMUNIQUÉ de presse

Agen, le 19 juin 2025

Sous embargo jusqu'au 19 juin à 11h

La Mutualité Française lance les États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale : une concertation pour offrir un avenir durable à notre système de solidarité

Alors que se tient actuellement le 44ème Congrès de la Mutualité Française à Agen (Lot-et-Garonne), Éric Chenut, son président, a annoncé jeudi 19 juin en session plénière, en présence de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, le lancement d'États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale dont la première phase sera amorcée dès l'automne 2025.

Face à des enjeux sans précédent pour préserver les solidarités, permettre l'accès aux soins pour tous et remettre la citoyenneté sociale au cœur du système, la Mutualité Française lance un processus démocratique ambitieux pour favoriser l'échange, la concertation et l'émergence de propositions concrètes. Son ambition ? Sortir des seuls diagnostics, multiples concertations et constats déjà formulés, et réformer en profondeur le système de santé et de protection sociale, de façon démocratique et durable, seule option pour garantir à long terme la protection de l'ensemble des assurés sociaux.

Des États généraux, pourquoi, pour qui ?

Avec l'élection présidentielle de 2027 s'annonce l'ouverture d'une phase politique essentielle pour poser les enjeux au sein du débat public et faire des choix sur l'avenir du système de protection sociale. Face à des discours alarmistes ou fatalistes tentant de justifier son détricotage au détriment des plus vulnérables d'entre nous, mais aussi d'une grande majorité d'assurés sociaux, la Mutualité Française propose un format et une méthode inédits pour nourrir les débats des prochaines élections présidentielles.

Lors de ces États Généraux, le mouvement mutualiste entend en effet défendre une vision collective, ambitieuse et réaliste fondée sur le recueil de besoins issus de la population et l'élaboration de propositions effectives, concrètes et concertées. L'objectif sera de favoriser une approche globale et systémique, à la recherche d'efficience et de durabilité afin de traiter l'ensemble des sujets relatifs à la santé et à la protection sociale : accès aux soins, prévention, risques santé, prévoyance, dépendance, gouvernance, financement… S'il est à l'initiative de la Mutualité Française, ce dispositif sera largement porté avec une diversité d'acteurs de la société engagée, partenaires sociaux, organisations représentatives des professionnels de la santé et du lien, institutionnels et financeurs, usagers, associations… Plus qu'une concertation, il s'inscrit dans un processus de dialogue et de réconciliation entre les institutions, les pouvoirs publics et la population.

Les grandes étapes des États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale seraient :

- Consultation des citoyens, usagers, assurés, patients, sous forme de questionnaire diffusé partout dans les territoires via le mouvement mutualiste et l'ensemble des partenaires
  Objectif : recueillir les perceptions et l'expression des besoins

- Tenue des États Généraux décomposés en débats, réunions et événements regroupant les parties prenantes et partenaires de l'initiative.
  Objectif : à partir du recueil d'expression de la population, concertation sur les solutions à mettre en place et les propositions à formuler

- Publication des conclusions sous forme d'un programme de réforme.

« Il est temps de sortir des clivages stériles et des postures partisanes. A l'heure des 80 ans de la Sécurité sociale, dépassons-les et soyons au rendez-vous pour bâtir ensemble le futur de notre cohésion sociale, qui ne peut être basé que sur un système de santé et de solidarités juste, accessible à tous et protecteur. Je suis convaincu que nous parviendrons à faire émerger des propositions communes et pérennes dans l'intérêt de tous et de chacun. C'est bien l'ambition que nous portons au travers de ces Etats généraux » déclare Éric Chenut, président de la Mutualité Française dans son discours du 19 juin 2025 à Agen.

À propos de la Mutualité Française

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 32 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".

Espace presse & photothèque

Contacts presse

- **Carole Charlier** | 07 60 73 55 69 | carole.charlier@mutualite.fr
- **Antoine Delangre Marini** | 06 79 89 83 29 | antoine.delangre-marini@mutualite.fr